



Publication du Groupe Action Surendettement Publication gratuite

Editeur responsable: Groupe Action Surendettement
4, Grand rue - 6630 Martelange (BE)

Contact



Grand rue 4 /B-6630 Martelange
Tél.: +32 (0)63 60 20 86
Fax: +32 (0)63 43 49 25
E-mail: info@gaslux.be
www.gaslux.be

Avec le soutien financier de:



Wallonie

MÉDIATION DE DETTES - ANIMATIONS DE PRÉVENTION - CONSEILS JURIDIQUES - CONSEILS EN ÉCONOMIE D'ÉNERGIE - ACCOMPAGNEMENT PSYCHOSOCIAL
Une initiative des C.P.A.S. d'Arion, Durbuy, Habay, La Roche, Libin, Marche, Martelange, Mouson, Roving, Saint Léger - Association chapitre XII régie par la loi du 8 juillet 1976
Centre de référence agréé par la Région wallonne (n°matricule RW/SM/051) - Service de médiation de dettes agréé par la Région wallonne (n°matricule RW/SM/031)



MÉDIATION DE DETTES

La sortie de procédure



Quand «l'après-surendettement» peut devenir
source de tension et de stress ...

Comment aborder sereinement la vie après
des années de procédure?





SORTIE DE MÉDIATION: Un accompagnement pour garder le cap!

Le GAS propose un tout nouveau service pour prévenir les rechutes dans le cadre d'une sortie de médiation de dettes.

En quoi consiste ce projet?

Mise en place d'un service d'accompagnement spécifique à destination des personnes en fin de procédure et/ou qui viennent de sortir de procédure.

Ce service vise à apporter : soutien, conseil, aide, information et outils à ces personnes en vue de prévenir toutes formes de rechutes.

Qui peut en bénéficier?

>>> Personnes qui se trouvent à trois ans (ou moins) de la fin de leur procédure (amiable et judiciaire).

>>> Personnes qui sont sorties de procédure de surendettement (depuis maximum trois ans).

>>> Médiateur(s).rice(s) de dettes de la Province de Luxembourg.

Ce projet s'inscrit dans le cadre d'un appel à projet organisé par la Ministre de l'Action sociale, de la Santé, de l'Égalité des chances, de la Fonction publique et de la Simplification administrative et dont la finalité visait le financement d'initiatives innovantes dans le cadre de la prévention du surendettement et plus particulièrement de la prévention des « rechutes ».

Les services proposés:

- Permanence téléphonique afin de pouvoir répondre aux questions et interpellations des personnes.
- Rencontres individualisées apportant conseil, aide et soutien sur des notions relatives au budget (charges, logement, énergies, assurances...), aux crédits mais également sur des questions d'ordre plus psychologique afin de travailler la confiance en soi.
- Rencontres collectives afin d'aborder l'«après-procédure»; d'appréhender les craintes, les peurs de participants ; d'outiller les personnes par rapport à des notions de budgets et de crédits. Ces rencontres pourraient s'organiser en présence de personnes ayant été en situation de surendettement («experts du vécu»).
- Un soutien des médiateurs de dettes (travailleurs sociaux, avocats...) en vue de préparer au mieux la fin de procédure : rencontres, mise à disposition d'outils.

Permanence téléphonique:
Les mardis de 14h à 16h
Les jeudis de 9h à 12h

 +32 492 51 39 44

Ces services sont gratuits!

Il s'agit d'un projet pilote qui se déroule du 1er septembre 2019 au 31 décembre 2020.

